MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Marans

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Etienne

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Etienne

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 10/11/1921

Étendue de la protection : Ruines du clocher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.